

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

---

Ministre de la transition écologique,  
de la biodiversité et des négociations  
internationales sur le climat et la  
nature

---

**Direction générale des affaires maritimes,  
de la pêche et de l'aquaculture**

**Arrêté du 25 novembre 2025  
modifiant l'arrêté du 14 novembre 2025 portant nomination des membres des jurys de  
validation des acquis de l'expérience maritime pont, machine et électrotechnique  
pour l'année 2025 en Polynésie française**

NOR : TECM2532870A

*(Texte non paru au journal officiel)*

**La ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations  
internationales sur le climat et la nature,**

Vu le décret n° 2015-723 du 24 juin 2015 modifié relatif à la délivrance des titres de formation professionnelle maritime et aux conditions d'exercice de fonctions à bord des navires armés au commerce, à la plaisance, à la pêche et aux cultures marines ;

Vu l'arrêté du 13 juillet 2016 modifié relatif à la délivrance des titres de formation professionnelle maritime par la validation des acquis de l'expérience ;

Vu l'arrêté du 14 novembre 2025 portant nomination des membres des jurys de validation des acquis de l'expérience maritime pont, machine et électrotechnique pour l'année 2025 en Polynésie française ;

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

A l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 14 novembre 2025 susvisé, lire :

5° Les professeurs d'un centre de formation maritime :

M. Jean-Claude GRAFFE ;

M. Abel HAUTI ;

M. Iotua Paul PARARAI ;

M. Dominique POGEANT.

## **Article 2**

Le directeur général des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature.

Fait le 25 novembre 2025

Pour la ministre et par délégation :  
Le chef du bureau des examens maritimes,

G. GABRIEL